

## UNE OFFRE ACCESSIBLE

### VERS UNE OFFRE DE PRESTATIONS QUI RÉPONDE AUX ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ

Le COS 38 va simplifier les procédures et les prestations afin de faciliter les démarches des adhérents.

Ils auront très prochainement la possibilité de demander leurs prestations en ligne. Ils pourront connaître en temps réel l'avancement de leur demande, leurs droits, le montant des prestations demandées.

L'objectif final est de se rapprocher des adhérents. La dématérialisation des demandes de prestations devrait permettre de faire gagner du temps de gestion aux correspondants et à l'équipe administrative. Il sera alors possible de créer un lien direct avec l'adhérent qui sera mieux informé.



### COMITÉ DES OEUVRES SOCIALES DE L'ISÈRE

416 rue des universités - CS 70098 38401  
St MARTIN D'HÈRES CEDEX

### LE COS 38 VOUS ACCUEILLE...

du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
le vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

### CONTACTEZ-NOUS...

du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h  
Tél. : 04 76 09 22 57  
Fax. : 04 76 09 17 38  
Courriel : [cos-38@wanadoo.fr](mailto:cos-38@wanadoo.fr)  
Site : [www.cos38.com](http://www.cos38.com)



## *Pourquoi confier votre action sociale au COS 38 ?*

Fortement ancré en Isère, le COS 38 est un acteur incontournable de l'action sociale de proximité qui permet à 13 000 agents adhérents d'accéder à l'ensemble de nos prestations.

### LE COS 38, UN SERVICE DE QUALITÉ

#### LE COS 38, UN OUTIL DE MANAGEMENT

Adhérer au COS 38 c'est aussi donner aux élus un moyen de témoigner leur reconnaissance envers les agents qui sont alors plus motivés.

Ce levier RH est encore plus important dans le contexte actuel de recomposition territoriale dont le COS 38 se doit d'accompagner les conséquences (climat anxiogène, mobilité ...)

#### UNE GESTION PROFESSIONNALISÉE ET DE PROXIMITÉ

Le COS 38 s'appuie sur une administration compétente et disponible.

Chaque collectivité adhérente désigne un correspondant. Ils sont de véritables relais pour permettre aux adhérents de bénéficier d'une politique d'action sociale dynamique.

## LE COS 38, LA SOLUTION LA PLUS JUDICIEUSE ET LA PLUS SURE

### UNE COTISATION MAÎTRISÉE

Le COS 38 propose un excellent rapport entre l'offre de prestation et le coût des cotisations. En 2015, « le taux de retour » sur les cotisations est de 80%. Ce taux est très performant car cela veut dire que 80% des cotisations sont redistribuées sous forme de prestation.

De plus, cette cotisation est stable et prévisible car son taux n'a pas changé depuis 2010.

### UNE ACTION EN TOUTE SÉCURITÉ

- **Sécurité financière** : Les comptes du COS 38 sont certifiés par un expert-comptable. En complément, des audits sont fait très régulièrement.
- **Sécurité juridique** : Créée en 1970, le COS 38 est une associational loi 1901 reconnue au plan départemental mais aussi national. Elle fait partie de l'association nationale des COS départementaux dont la présidence est assurée par Mme Sonzogni, présidente du COS 38.

Son action et son offre s'inscrivent dans le cadre légal fixé par les lois des 2 et 19 février 2007 qui rend l'action sociale obligatoire pour tous les agents de la fonction publique territoriale.

- **Sécurité institutionnelle** : L'organisation institutionnelle du COS 38 garantie une gestion paritaire. Son conseil d'administration est composé de représentant élus et de représentants du personnel, élus par les adhérents pour une durée de mandat identique à celle du mandat municipal.

### L'UTILISATION DES PRESTATIONS SUIVIE PAR COLLECTIVITÉ

Un espace dédié et sécurisé permet à chaque collectivité d'accéder à un outil statistique appelé « bilan qualitatif des prestations octroyées », grâce auquel les décideurs sont informés de l'utilisation des prestations par le personnel de leur collectivité.

### DES MODALITÉS D'ADHÉSION SIMPLES

L'adhésion peut avoir lieu tout au long de l'année. Le COS 38 pourra se déplacer pour vous rencontrer ou pour animer une réunion d'information pour les agents de votre collectivité.

## UNE OFFRE DE PRESTATIONS DIVERSIFIÉES

Afin que l'action sociale contribue à « améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles », le COS 38 propose une vingtaine de prestations. Celles-ci sont constamment enrichies pour répondre aux besoins des adhérents.

### *Le quotidien*

**Vie de famille** : mariage, PACS (nouveau), allocation décès

**La carrière** : médaille d'honneur, allocation de fin de carrière, prime de départ à la retraite

**Les prêts** : Prêt d'honneur (0%), prêt bonifié, prêt conventionné

**Achats** : réductions à La Coop et dans d'autres enseignes (Cf Carte adhérents COS 38)

### *Les enfants*

Prime layette, prime de rentrée scolaire, aides aux vacances

### *La solidarité*

Secours exceptionnel, week-end solidarité

### *La culture et les loisirs*

**Chèque loisir** : 40€ de coupure Lire / disque / culture / coupon sport / chèques vacances

**Billetterie** : carte adhérent COS 38 (nouveau); carte Alices; carte Savatou

### *Les vacances*

- Plan épargne chèques vacances bonifiés
- Courts séjours : une participation financière, allant de 25% à 100% du coût du séjour, pour l'adhérent, ses enfants, son conjoint et les enfants du conjoint de l'adhérent
- Séjours en France et à l'étranger : Remises spéciales partenaires cumulables avec la participation COS 38 (100€ ou 150€).
- Organisation de circuit...

